FNEC FP FO
SNFOLC
Syndicat national Force Ouvrière des Lycées et Collèges

Communiqué | 7 mars 2019

POUR BLOQUER LES POLITIQUES DE MACRON-PHILIPPE-BLANQUER
AG POUR PRÉPARER LA GRÈVE INTERPROFESSIONNELLE LE 19 MARS

Les contre-réformes engagées se poursuivent, tout le monde les conteste mais le gouvernement garde le cap : retraites, assurance chômage, santé, Ecole, Fonction publique, tout devrait y passer. Et tout cela sur fond de répression inédite contre les manifestants avec la loi dite anti-casseurs.

■ Les personnels veulent mettre un coup d'arrêt aux contre-réformes : en AG, ils décident la grève et organisent la suite

Les personnels du lycée Jean Monnet dans l'Oise réunis avec le SNFOLC, SNES, SUD ont raison : *« L'heure est à la mobilisation interprofessionnelle et à l'action revendicative avec tous ceux qui n'acceptent plus la situation. Nous décidons de préparer la grève le 19 mars prochain, la grève franche pour aller vers le blocage économique comme point d'appui pour faire valoir nos revendications. Nous décidons de faire connaître largement cette prise de position auprès des collègues des autres établissements, auprès des parents. Nous décidons de nous réunir en assemblée générale le 19 mars, avant ou après la manifestation interprofessionnelle, pour faire le point et décider des suites à donner. »*
A nouveau, par exemple, les personnels du rectorat de Rouen ont manifesté le 5, jour du CTA, contre la fusion des rectorats de Caen et Rouen : des centaines de personnels n'acceptent pas. La question de la grève à partir du 19 est posée. A Nantes, 350 personnels du primaire à l'ESPE se réunissent pour envisager les suites, en particulier la grève interprofessionnelle du 19 mars et la participation à la manifestation nationale du 16 mars aux côtés des gilets jaunes.

■ Inacceptables et intolérables les projets de lois de destruction de l'Ecole de la République et de la Fonction publique !

Parce que le projet de loi sur *« l'école de la confiance »* tout comme celui de la Fonction publique autoriseraient le gouvernement à modifier nos droits, le fonctionnement de l'Ecole, de la fonction publique, par ordonnances, comme Macron l'a fait sur le Code du travail.

Parce que la *« loi confiance »* et la loi *« transformation de la fonction publique »* donnent toute autonomie aux établissements scolaires, aux services, pour modifier les horaires, le temps de travail, les obligations réglementaires de services (18h ou 15h, par exemple pour les certifiés et agrégés) et tout pouvoir à la *« déconcentration des décisions individuelles »* de déroulement de carrière, de mutation pour *« doter les managers des leviers de ressources humaines nécessaires à leur action »* (O. Dussopt, le 13 février) en supprimant le rôle des CAP, en fusionnant les CHS et les CT.

Comme dans la loi El Khomri, c'est l'inversion de la hiérarchie des normes à tous les étages : les enseignants, CPE, les psyEN-EDO, livrés individuellement aux hiérarchies intermédiaires. *Exit* les représentants des personnels dont Macron veut se débarrasser. Dans le privé ce sont plus de 200 000 délégués du personnel qui ont disparu !

■ Les professeurs, les CPE, les psyEN-EDO, les contractuels, les AED refusent les réformes destructrices

La mobilisation des personnels se poursuit contre *Parcoursup*, la suppression du baccalauréat, la réforme du lycée. Ils ne veulent pas de concurrence entre disciplines, entre lycées, ils veulent le maintien du cadre national de l'enseignement et des diplômes.

Et c'est ce cadre national que le ministre Blanquer et son compère Darmanin veulent faire sauter, en s'attaquant au démantèlement des statuts, en mutualisant les services des Rectorats, en organisant le recours systématique aux contractuels, en rendant possible *« la mise à la disposition des collectivités territoriales »* de tous les personnels de l'Education nationale.

Maintenant, ça suffit !

Les confédérations FO, CGT, avec la FSU, Solidaires et les organisations de jeunesse appellent à la grève interprofessionnelle le 19 mars.
Le SNFOLC appelle les personnels des collèges et des lycées à se réunir, à décider la grève du 19 mars et à discuter des suites à donner pour gagner sur les revendications.

- **Retrait du projet de loi sur la *« Transformation de la fonction publique »***
- **Abrogation de la réforme du lycée, du baccalauréat, de la loi ORE et de *Parcoursup***
- **Retrait du projet de loi Blanquer**
- **Augmentation générale des salaires, des pensions et minima sociaux, retrait de la deuxième heure supplémentaire « non refusable »**
- **Maintien du Code des pensions civiles et militaires, non au régime universel par points**
- **Halte à la répression, abandon de la loi liberticide et antisyndicale dite *« anticasseurs »***

FNEC FP FO
SNFOLC
siège national
6-8 rue Gaston Lauriau - 93513 Montreuil-sous-Bois Cedex
Tél. : 01 56 93 22 44
snfolc.national@fo-fnecfp.fr
www.fo-snfolc.fr